



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : I23.004

TH659216

DÉPOSÉE LE : 14.06.2023

ATTRIBUTION À : MOBILITÉ

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
19.06.2023

Lieu et date : Savagnier, le 14.06.2023

Au nom du ou des groupe/s : Verts-Vert'Libéral

Auteur ou premier signataire : Romain Douard

Autres signataires (prénoms, noms) : Richard Sylvie, Chollet Clarence, Comment Nicolas, Debrot Laurent, Faragalli Michele, Lugon Alain, Oppliger Laurent, Pessina Yves, Canonica Daniel, Jeannotat Raphaël

Interpellation

Mobilité à Val-de-Ruz : un plan pour l'administration ?

Texte :

L'administration de notre Commune est désormais regroupée à Cernier. Cela permet sans aucun doute de rationaliser les services et offre l'avantage de dégager un espace qui sera affecté à une offre de santé supplémentaire pour l'ouest de Val-de-Ruz, ce qui n'est pas négligeable non plus.

Mais cela modifie les trajets quotidiens d'une partie de notre personnel et attire encore plus de voitures automobiles vers le centre de Cernier, générant un flux de trafic qui n'est pas forcément souhaitable. Les voitures occupent en outre une partie des places de stationnement au centre de Cernier, peut-être au détriment de la desserte des commerces et d'autres services.

Le Conseil communal a-t-il évalué la portée de ce phénomène et surtout est-il prêt à faire ce que l'on exige désormais des entreprises privées, c'est-à-dire mettre en place un plan de mobilité pour le personnel communal, incluant le personnel enseignant ?

L'interpellation :

- est déposée par écrit à la chancellerie.